Image not found or type unknown

Visite de reprise de travail suite arret

Par **PifPaf2015**, le **24/11/2015** à **10:30**

Bonjour,
Je vous explique la situation.
J'ai fais un burn out en juin 2014, je suis tombé enceinte par la suite et j'ai été en arrêt pendant un an.
J'ai repris le travail le 1er octobre et le 20 octobre je suis en accident de travail jusqu'au 15 novembre, j'ai repris le 16 novembre et je suis de nouveau en arrêt jusqu'au 5 décembre.
Suite à ses arrêts, j'ai consulter mon médecine et celui du travail et celui là veut me déclarer inapte, il m'a dit de faire un courrier pour une visite de reprise et il fera acte de cette situation.
Je voudrais savoir si je suis dans la légalité.
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés